

LES FONCTIONNAIRES VRAIMENT PRIVILÉGIÉS ?



POINT D'INDICE

6 ANS DE GEL 2010/2015
NOUVEAU GEL EN 2018

-16 %

PERTE DE POUVOIR
D'ACHAT DEPUIS 2000

SALAIRE NET MENSUEL MOYEN



PRIVÉ **2 250 €**



PUBLIC **2 219 €**
3 versants FP

264 000 **120 000**

POSTES
SUPPRIMÉS
DANS LA
FONCTION
PUBLIQUE D'ÉTAT
DE 2004 A 2014

SUPPRESSIONS
DE POSTES
SUPPLEMENTAIRES
PROGRAMMÉES
D'ICI LA FIN DU
QUINQUENNAT

- SERVICE A L'USAGER
- +** ABANDONS DE MISSIONS
- +** CHARGE DE TRAVAIL
- +** RISQUES PSYCHOSOCIAUX



AGENTS DES FINANCES PUBLIQUES EN COLÈRE

LA DGFFiP EN 2018



DES EFFECTIFS
DE LA FONCTION
PUBLIQUE D'ÉTAT



DES EMPLOIS SUPPRIMÉS
DANS LA FONCTION
PUBLIQUE D'ÉTAT

MOINS DE FONCTIONNAIRES C'EST MOINS DE SERVICE PUBLIC

Syndicat National
Solidaires
Finances
Publiques

la cgt
Finances
Publiques

FO
DGFiP

Cfdt:
FINANCES
PUBLIQUES

**VOUS AVEZ
RAISON DE
VOUS DÉPLACER !**

PARCE QUE
JE CROIS AU
SERVICE PUBLIC !



LE SERVICE PUBLIC
C'EST LE PATRIMOINE
DE CEUX QUI N'EN ONT PAS

Vous êtes attachés à un service public de proximité ?

BIENTÔT MOINS DE TRÉSORERIES QUE DE MAC DONALD'S

Avec une réduction de 44 % du nombre de trésoreries depuis 1998, la DGFIP a depuis longtemps engagé la réduction du maillage territorial de ses implantations alors même qu'elle est dans certaines zones rurales, urbaines ou périurbaines une des dernières administrations encore présentes. Pour vous, c'est toujours moins de service et plus de distance à parcourir.

Vous pensez que le service public est au service du public ?

LA DGFIP DISSUADE PAR TOUS LES MOYENS LES USAGERS DE SE RENDRE À SES GUICHETS

Après avoir réduit unilatéralement les horaires d'ouverture au public dans la plupart des départements pour faire face aux conséquences cumulées des suppressions d'emplois, après avoir plafonné les paiements en espèces, la DGFIP envisage désormais la disparition totale du numéraire de ses caisses et demande à ses agents de dissuader les usagers de se rendre au guichet. C'est la négation même du service public auquel les agents des finances publiques sont viscéralement attachés. C'est de plus en plus au prix de leur santé, qu'ils font vivre chaque jour cette conception malgré la dégradation continue de leurs conditions de travail et la réduction de leurs moyens humains et matériels. Leurs efforts ne suffisent hélas pas à éviter les files d'attente aux périodes d'échéance.

Vous pensez que tout ne se résout pas par internet ?

POURQUOI FAIRE SIMPLE QUAND ON PEUT FAIRE COMPLIQUÉ ?

Compte tenu de la complexité et de l'instabilité de la fiscalité, le conseil de proximité assuré par les agents des finances publiques reste plus que jamais indispensable.

Bien que 80% des foyers disposent aujourd'hui d'un accès internet moins de la moitié d'entre eux fait aujourd'hui sa déclaration par internet. Certains publics fragiles, non familiarisés à ces technologies ou résidant dans des zones sans couverture n'ont pas la possibilité d'effectuer leurs démarches de cette manière.



Vous pensiez que vos démarches administratives seraient plus simples ?

ENCORE PLUS D'INTERLOCUTEURS QUE PAR LE PASSÉ !

Alors que la création de la DGFIP devait placer l'utilisateur au cœur de son fonctionnement en permettant l'ensemble des démarches auprès d'un interlocuteur unique, la création de pôles, la concentration des missions, la mise en place de centres de contacts téléphoniques, de renseignements et ou de paiement, vous met en relation avec un nombre plus élevé d'interlocuteurs que par le passé.

Vous pensez que plus personne ne se déplace ?

PLUS DE 35 MILLIONS DE CONTACTS PAR AN

Au-delà du développement des services en ligne, ce sont plus de 35 millions de contribuables qui comme vous font appel aux services de la DGFIP.

Vous pensez que supprimer des moyens à la dgfip c'est faire des économies ?

ON NE SAIT CE QU'ON PERD QUE QUAND ON L'A PERDU

Alors que la remunicipalisation de certains services comme la gestion de l'eau permet d'en réduire le coût pour l'utilisateur, la Direction Générale décourage aujourd'hui les élus locaux de prendre ce type de décision pour ne pas allouer à ses agents de moyens supplémentaires.

Vous avez aujourd'hui la possibilité de régler votre loyer en espèces aux guichets des trésoreries de proximité. En se désengageant du secteur HLM au prétexte d'économies, la Direction Générale va compliquer la vie des millions de locataires. D'ores et déjà 63% des offices sont désormais en comptabilité de commerce représentant 80 % des logements.

Alors que les agents de la dgfip dispensent aujourd'hui gratuitement les renseignements indispensables pour remplir sa déclaration, les services de La Poste entendent désormais proposer ce type de prestations moyennant le règlement de 39 euros.